

•1§ : L'homme revendique sa responsabilité du fait de l'autonomie de sa conscience : il est en lui-même, il ne saurait céder cet être intérieur qui existe en lui-même. Chacun s'appartient, c'est-à-dire qu'il est en charge de soi-même, maître de sa vie. Cela s'oppose à l'"esclavage" du corps : perte d'indépendance, de la capacité à se mouvoir de façon autonome, de choisir ses orientations. "Faire un libre usage de sa raison" : capacité intellectuelle autonome de l'être humain, son moyen de survie, et surtout d'un désir qui lui est inhérent.

•2§ : L'abandon consenti est lui-même impossible (désir de minorité). S'en remettre à un maître (intellectuel ou religieux), à un père spirituel, à un chef de file, etc. ; à un gourou dans une secte. Ce n'est pas une passivité réelle, c'est une acceptation, une action volontaire d'obéissance, dont on est comptable devant soi-même et devant la loi.

•3§ : Droit naturel. User de sa raison, être maître de son esprit est donc un droit naturel. Expression paradoxale : droit/incapacité à ne pas en user, c'est une nécessité naturelle. C'est plutôt une justification naturelle apportée à une résistance au droit qui irait contre cette nécessité naturelle. Droit naturel : exprime la force de ce fait. Ex : Contre le droit : législation contre la croyance religieuse.

Il semble que le législateur doive en tenir compte s'il cherche à se faire obéir efficacement.

III) En quoi doivent consister ces limites du pouvoir ?

•1§ : Les violences faites aux sujets sont contre-nature. Mise en place d'un système de surveillance qui pénètre dans la sphère privée, qui soumet l'individu à une constance suspicion. Déstabilise l'individu et sa vie. Destruction des signes d'une pensée rebelle : livres, enseignement (ex : Inquisition). Une telle attitude ne peut être menée à bien que grâce à la force physique coercitive détournée de son sens premier : défendre les sujets. Ici au contraire elle les agresse.

•2§ : Injustices : aucune justification possible sinon la pure ambition du pouvoir. Elles ne sont : ni pratique : inefficacité/ ni morale : violence faite à la nature de l'âme/ ni politique : inefficacité pour obéir et unifier les sujets.

IV) Intérêt philosophique :

Réflexions sur les limites du pouvoir ; et donc de son fondement.
Différents types d'autorité.